

RELATIONS AVEC LE S.N.I.

Compte rendu de la rencontre du 12.11.69

Une délégation composée de Barré, Fayet, Reuge et Y. Servin a été reçue par les responsables du SNI : André Ouliac, secrétaire général, et Paulette Crépin.

Le ton de l'entrevue a été très cordial et un accord s'est établi sur un grand nombre de points.

1) Sur les 27 h, les responsables du SNI ont rappelé l'opposition du syndicat à un escamotage du perfectionnement pédagogique sous couvert des + 3. Ceci dit, autant le SNI est opposé à la convocation autoritaire par un inspecteur en dehors des 27 h, autant il approuve les réunions d'enseignants qui décident librement de se retrouver pour confronter leurs problèmes que ce soit au niveau de l'établissement ou selon d'autres critères. Ces réunions peuvent se tenir au moment qu'auront choisi librement les intéressés, après la classe du soir, le jeudi, le samedi, le dimanche ou pendant les vacances. Toute interprétation différente doit être rectifiée.

Dans cet esprit, l'usage des locaux scolaires doit être possible à tout moment, y compris à Paris. Une intervention sera faite pour qu'aucun directeur ne puisse s'y opposer.

Le renforcement du rôle du conseil des maîtres a été évoqué. Ce point fera l'objet d'une étude.

2) Le SNI se pose le problème de l'*animation pédagogique* de groupes d'enseignants volontaires. Toutes les formules seront étudiées. L'ICEM in-

formera de ce qu'il fait dans ce domaine.

3) Les *revendications de l'ICEM* font l'objet d'une étude, certaines sont déjà admises par le SNI.

Nous avons particulièrement insisté sur la *constitution d'équipes pédagogiques*. Le SNI s'oppose à une forme de nomination qui bloquerait systématiquement un certain nombre de postes. Mais dans l'intérêt même des enfants, il serait souhaitable de veiller à la constitution et au maintien d'unités de 5 classes. Il serait possible de porter au barème : pédagogie Freinet comme on porte certains postes impliquant des obligations : secrétariat de mairie, surveillance d'internat, etc.

4) L'*Ecole Libératrice* pourrait proposer à l'ICEM pour 1970-71 la rédaction d'une fiche régulière et éventuellement d'une jaquette (2 premières pages pédagogiques) sur un problème plus général. Un engagement doit être pris d'assumer sans défaillance le nombre de fiches promises.

L'ICEM étudiera ce problème très attentivement.

La question de la publicité fait l'objet d'une analyse.

Il ne s'agit ni pour les uns, ni pour les autres de rester au niveau des bonnes paroles. C'est pourquoi nous devons prendre des initiatives à la base, signaler les difficultés rencontrées, rétablir les interprétations erronées. Nous étudierons soigneusement notre participation à l'Ecole Libératrice.